DLP-6-7-83190736

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

Publication périodique de la Circonscription PROVENCE, ALPES, COTE D'AZUR, CORSE

- MINISTERE DE L'AGRICULTURE - - SERVICE de la PROTECTION des VEGETAUX -

STATION D'AVERTISSEMENTS : Ancienne Conserverie de CASAMOZZA, LUCCIANA 20290 - BORGO
Abonnement annuel : 65 Fr. à Régisseur recettes D.D.A. VAUCLUSE - MARSEILLE 9660 74 V

Imprimerie de la STATION de CASAMOZZA - Directeur gérand : Pierre DUFFAUD - CPPAP Nº 1769 A-D

Edition Speciale Corse



BULLETIN Nº 12 DU Ier JUILLET 1983

VIGNE

Les pluies violentes, souvent supérieures à 20 mm, de ces derniers jours, ont éliminé de nombreux produits de traitements.

. Mildiou

Les conditions climatiques sont très favorables au Mildiou et on observe des taches disséminées sur la COTE ORIENTALE, la MARANA et la CASINCA, à PATRIMONIO.

- Un nouveau traitement doit donc être réalisé, si le précédent a été fait avec un fongicide de surface.

- Si le dernier traitement a été fait avec un fongicide systémique (Acylon super F, Caltan, Valmin), celui-ci n'est pas éliminé par la pluie. On peut attendre 10 à 14 jours pour une nouvelle application. ATTENTION, ne pas utiliser ces produits plus de 2 fois.

. Oïdium

Joindre un anti-Oïdium à la bouillie anti-Mildiou.

. Tordeuse de la grappe

Le vol de 2eme génération touche à sa fin à BRAVONE, PIANICCIA, ALERIA, AGHIONE, GHISONACCIA. Les éclosions sont effectives depuis quelques jours. A PATRIMONIO, dans le CAP, BALAGNE, AJACCIO, le vol est faible.

Un traitement curatif est conseillé en zones sensibles au BOTRYTIS ou si l'on dénombre plus de 10 % de grappes attaquées. Ce traitement sera réalisé à partir du 10 Juillet.

A FIGARI et PORTO-VECCHIO, un traitement préventif sera réalisé en zones sensibles, dès maintenant.

... / ...

P14

. Cicadelles de la Flavescence dorée.

Le premier traitement insecticide par voie aérienne se déroulera dans la semaine du 4 au 9 Juillet à PATRIMONIO.

En CASINCA, ce traitement doit être fait par les viticulteurs eux-mêmes.

OLIVIERS

. Mouche de l'olive

1°/ - Lutte contre les adultes : pour la production d'olives de conserve le seuil de commercialisation est de 3 % d'olives piquées et de 8 à 10 % en olives d'huilerie.

a) par appât insecticide :

Méthode de lutte : contrôle du vol de la mouche dès juillet en disposant, par ha, 4 à 5 gobe-mouches remplis d'une solution de phosphate d'ammonium à 30 g par litre, solution changée tous les 10-12 jours. Faire des relevés de captures deux fois par semaine.

Intervention chaque fois que le nombre de captures s'élève nettement, soit 4 captures en moyenne par piège.

La pulvérisation se fera uniquement du côté sud de chaque arbre (1 m2). Elle sera grossière, à raison de 0,5 litre par arbre, soit 50 litres de bouillie à l'hectare. Cette pulvérisation utilise un attractif des mouches.

Mélanger dans 100 litres d'eau : hydrolysat de proteines (Buminal) 600 g et fenthion (Lebaycid) 300 g.

Le contrôle de la protection est nécessaire. Dès que le seuil de piqûres est observé, il convient d'appliquer un insecticide sur l'ensemble de la plantation.

b) par insecticide seul :

En employant de la deltaméthrine (Décis) à la dose de 1,25 g M.A./hl à raison d'un traitement, chaque fois que le nombre de captures augmente (voir ci-dessus), soit un maximum de trois traitements espacés d'environ un mois à partir du 15 Juillet en zones précoces. Contrôler la protection comme précédemment.

2°/ - Lutte contre les larves ou lutte classique - convient pour la production d'huile

La protection commence à partir de l'observation des premières larves. Il est encore trop tôt pour intervenir.

AGRUMES

. Aleurodes

Le niveau optimum des éclosions étant atteint, un traitement s'impose dès maintenant dans les zones infestées. Utiliser les matières actives suivantes :

... / ...

Méthidathion :	Ultracide	20	
Méthomyl :	Lannate	20	L
	Sépiclar		
	Acavers	35	
	Verfor		

. Cochenilles virgules

Les sorties de jeunes larves sont nombreuses. Intervenir avec des produits à base de Méthidathion ou de parathion.

. Pucerons noirs et verts

Utiliser de préférence des spécialités à base de Pyrimicarbe ou Vamidothion.

ARBRES FRUITIERS

. Oïdium sur pêchers : maintenir la protection.

. Corynéum sur pêchers

Se manifeste par des petites taches rougeâtres à bordure brune, dont le centre se nécrose et tombe.

Effectuer des pulvérisations de produits à base de Captane, Thirame, Zirame.

. Maladies de conservation (Botrytis, Rhizopus, Monilia)

Les contaminations se réalisent par l'intermédiaire de blessures, parfois invisibles. Il est recommandé d'effectuer une protection sur les variétés sensibles.

2 traitements sont parfois nécessaires :

- 20 jours avant la récolte :

(dose exprimée en g. de matière active/hl)

Folpel	150 g/hl	nombreuses spécialités
Bénomyl	30 g/hl	Benlate

- 7 jours avant la récolte :

Vinchlozoline	50 g/hl	Ronilan

-=-=-=-=-=-=-=-=-

P15